

Bulletin d'informations municipales et associatives



Le nouveau conseil municipal



Une mairie rénovée



Réforme des rythmes scolaires

SOMMAIRE

INFORMATIONS COMMUNALES

p 2-3

CONSEIL MUNICIPAL

p 4-5

BUDGET COMMUNAL

p 8-9

BIBLIOTHÈQUE

p 10-11

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

p 12

CENTRE DE LOISIRS

p 13

AFFAIRES SCOLAIRES

p 14

TRAVAUX

p 15-19

ÉDUCATION

p 20-24

VIE ASSOCIATIVE

p 26

**Monsieur le maire
et l'équipe municipale**

**invitent l'ensemble des habitants de Saint-Didier à
la cérémonie des vœux du maire qui aura lieu le :**

**dimanche 11 janvier 2015
à la salle polyvalente à 11h 00**

Ce bulletin a été élaboré par la commission communication du conseil municipal.
(Justine POULAIN, Philippe BLANDEL, Delphine YVETOT, Marie Noelle SIBON)
Directeur de la publication : M. Joseph Jouault.

Conception : Anne Gavard, secrétaire générale.

Impression : Multi Services Impressions, la Ménillère, 35220 Saint-Didier.

Crédit photographique : membres des associations ou de la commission communication.

L'EDITO du Maire

Merci à tous les électeurs qui se sont déplacés pour les élections municipales du 23 Mars, en particulier à tous ceux, très nombreux, qui nous ont accordé leur confiance dès le premier tour.

Notre liste a réuni 70 % des suffrages. Ce résultat nous rend légitime pour ce nouveau mandat. C'est avec une profonde émotion, un mélange de satisfaction et de devoir que le conseil municipal et moi-même recevons votre confiance. Cette nouvelle mandature, je la souhaite efficace et dynamique, dans la continuité de la précédente.

Nous avons TOUS conscience de l'attente qui est la vôtre et de la tâche qui nous attend.

Pour les six prochaines années, nos objectifs sont clairs :

- Assumer au mieux les engagements pris pendant la campagne électorale à savoir : réaliser les projets que nous avons prévus avec toute la rigueur nécessaire pour limiter au maximum la fiscalité. Ceci malgré la baisse significative des dotations de l'Etat (à partir de 2017 moins 78 000 € par an)
- Apporter le maximum de transparence, d'information sur l'ensemble des dossiers traités
- Etre proches des déodations, à leur écoute et disponibles pour l'amélioration de notre commune et de la vie quotidienne de tous

Répondre à une demande de plus en plus croissante de logements

Les enjeux, vous les connaissez : produire des logements à prix abordables intégrés à des quartiers agréables à vivre, améliorer notre qualité de vie grâce à des équipements publics au service de tous, préserver notre environnement naturel.

Les premiers chantiers auxquels nous nous attelons sont aussi connus : l'année 2015 marquera la concrétisation de projets très importants comme la construction d'un pôle santé et habitats adaptés. L'ouverture des cellules professionnelles aura lieu début janvier 2015. Ce sont 3 cellules professionnelles (infirmières, kiné, ostéopathe) qui seront en mesure de répondre à vos besoins en matière de santé de premiers soins. Les logements seront achevés au début du deuxième trimestre de cette même année.

Il nous faudra finaliser en concertation avec les riverains, les lotissements de la Menillère et du Grand Chêne pour permettre leur commercialisation. Les demandes d'acquisition de terrain sont réelles et il nous faut y répondre dans les meilleures conditions possibles.

Afin de prévoir l'urbanisation pour les 10 ans à venir, la commune s'est engagée avec l'atelier d'Hys dans une révision générale du PLU. Il évalue les besoins en matière d'habitat, d'équipement, d'environnement, d'économie, à partir d'un diagnostic de territoire, puis prévoit le développement de la commune dans une approche



durable, et, enfin, réglemente l'occupation et l'utilisation du territoire communal. La collectivité se doit de veiller à satisfaire une majorité de la population parfois contre une ou plusieurs minorités, d'où la nécessité de recourir bien souvent à des arbitrages difficiles, mais ceux-ci ne peuvent être compris que si le sens civique est le plus largement partagé, et que le bien commun sort de la logique de l'addition des biens particuliers.

Une mairie réhabilitée

Datant de 1992, la mairie n'est plus adaptée aux nouveaux besoins de la commune. Il s'agit de la restructurer et d'y adjoindre une extension. Le projet de nouvelle mairie est engagé et piloté par le cabinet d'architecture LIOUVILLE JAN. Le nouvel ensemble doit permettre un meilleur accueil du public, une amélioration des services et une structure plus fonctionnelle pour les élus. Durant ces travaux, les services administratifs seront transférés dans les locaux du centre culturel, « Le Patio ».

L'enfance, la jeunesse, au coeur des préoccupations de la municipalité.

Entrée en vigueur le 2 septembre 2014, la réforme des rythmes scolaires a permis une réflexion collective pour réorganiser le service périscolaire et a abouti à la mise en place d'un accueil de loisirs agréé, sécurisé et souple, géré par la commune. Le conseil municipal a réaffirmé la volonté de la municipalité de placer l'enfance et la jeunesse au cœur de son action. Sans elle, il n'y pas de devenir commun. C'est la raison pour laquelle en six mois seulement, la municipalité a créé un service Jeunesse coordonné par Mme Sylvie GILBERT. Le centre a su trouver son rythme autour d'une nouvelle équipe et des projets comblant les attentes des enfants et de leurs familles.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de belles fêtes de fin d'année en famille et, d'ores et déjà, une année 2015 lumineuse et chaleureuse.

Joseph Jouault, Maire

INFORMATIONS communales

Horaires d'ouverture de la mairie

Les mardi, mercredi, jeudi : de 14 h à 17 h 30.

Le vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Le samedi : de 9 h à 12 h.

Contact

Téléphone : 02 99 00 33 08 – Fax : 02 99 00 89 20

Mèl : mairie.saintdidier35@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.saintdidier35.fr>



Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi : réservé aux enfants des écoles et de l'espace-jeux.

Mercredi : de 10 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h 30.

Jeudi : de 10 h 30 à 11 h 30.

Vendredi : de 16 h à 18 h.

Dimanche : de 10 h 30 à 12 h.

Tél. : 02 99 00 71 96 – Mèl : biblio.saintdidier35@orange.fr

LE PERSONNEL ADMINISTRATIF COMMUNAL

Les services de la mairie œuvrent sous la responsabilité du maire et sont à l'écoute des concitoyens.

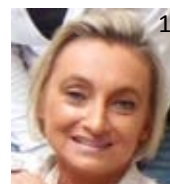


Anne GAVARD, secrétaire générale depuis octobre 2008.

Sous l'autorité du maire, la secrétaire générale assure les fonctions d'encadrement des services. Elle prépare et rédige les documents administratifs, juridiques, techniques, budgétaires et comptables. Elle est chargée de préparer les séances du Conseil Municipal et de rédiger les délibérations. Elle intervient sur l'exécution administrative et financière (subventions) des marchés publics. Elle suit les dossiers d'urbanisme (suivi des lotissements, révision PLU, rétrocession...).

Stéphanie Le Texier (1) - Service comptabilité/Paie (17.5/35ème)

Elle est chargée particulièrement de la gestion comptable : saisie des mandats et des titres de recettes d'investissement et de fonctionnement, mise à jour des fichiers de tiers, et suivi remboursement TVA. Depuis Octobre 2014, **Birgit BLANCHET (2) (17.5/35ème)** est venue renforcer ce service, elle est chargée de l'élaboration, calcul, vérification des fiches de paie et le suivi des arrêts maladies, congés, formations des agents...



Béatrice DAVID, Accueil/Etat civil/Urbanisme/ Facturation cantine et garderie

Chargée de l'accueil du public et des services à la population (Etat civil et démarches administratives), elle gère les locations des salles municipales. Elle intervient sur la pré-instruction des déclarations et demandes d'autorisation d'urbanisme et prépare les dossiers pour le service instructeur. Elle gère également la facturation (cantine/garderie/clsh). Enfin, elle assure la gestion des listes électorales, l'organisation des bureaux de vote et la mise en œuvre des élections. Elle est aussi en charge du CCAS.

ELECTIONS MUNICIPALES D'AVRIL 2014 à SAINT DIDIER

La participation a été de 71,16 % avec 977 votants sur 1 373 inscrits et 913 suffrages exprimés.

La liste « Avec vous pour demain » conduite par M. Joseph Jouault a obtenu 643 voix (69,96 %).

La liste « L'Essentiel C'est Vous » conduite par M. Vincent Herbert a été créditée de 276 voix (30,03 %) et obtient 3 élus sur les 19 membres du conseil.

Il s'en suit la composition ci-dessous du nouveau conseil municipal.



État Civil

Ils nous ont quitté en 2014

JOURNO Sacha - 9 juin

LION Pierre - 21 octobre

Ils sont nés fin 2013

LENOBLE Sacha - 28 novembre

PHÉLIPPE Manon - 13 décembre

Ils se sont mariés en 2014

SINOQUET Elodie ET DARDENNE

Vincent 22 septembre



Ils sont nés en 2014

CHAUVEL Norah - 10 janvier

LEBESNERAIS Léa - 30 janvier

PERRARD Salomé - 01 février

BETIN Mahé - 01 février

GOUSSE Amélie - 22 février

HERVOUETTE TIGNAC Enogat - 03 mars

NOLIER Iris - 04 avril

NEVEU Léa - 11 avril

JOUBEAUX Laurine - 05 mai

SABATIER Camille - 07 juillet

BODIN Eliott - 09 juillet

GROSDOIGT Théo - 11 juillet

NEUCIN Victoria - 14 juillet

LANCELOT Héloïse - 12 août

HUE Marin - 14 septembre

MAUDET Robin - 17 septembre

DECATHEAUGRUE GERVIN Ema - 26 septembre



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CCAS



Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il exerce sa mission en liaison étroite avec les institutions publiques et privées (CAF, MSA, ADMR, LE CLIC et autres associations).

Il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées :

- Aide et accompagnement des personnes âgées
- Aide aux personnes handicapées
- Aide aux enfants, aux familles en difficultés
- Lutte contre l'exclusion

Le CCAS est géré par un conseil d'administration qui est composé :

Du maire qui en est président de droit,
De membres élus en son sein par le conseil municipal,
De membres nommés par le maire parmi les personnes non membres du conseil municipal,

Les réalisations du CCAS de Saint-Didier :

- Repas des aînés qui se déroule depuis 3 ans au restaurant municipal et servi par 3 jeunes dans le dispositif « argent de poche »
- Petits cadeaux de fin d'année pour les personnes en maison de retraite

- Étude des dossiers pour l'attribution des logements sociaux de la commune et depuis peu les logements de l'habitat adapté

- Attribution de bons alimentaires pour aider dans l'urgence les familles en difficultés financières

Les membres du CCAS sont tenus au secret professionnel et toutes demandes restent confidentielles. Si vous êtes en difficultés ou connaissez des familles en difficultés n'hésitez pas à nous contacter. Nous aiderons ces personnes dans la mesure de nos moyens et les orienterons, le cas échéant, vers les organismes adéquats.

Les membres actuels sont :

- **M. Jouault Joseph : maire**
- **Mme Sibon Marie-Noëlle : conseillère municipale**
- **M. Plessis André : adjoint au maire**
- **Mme Jeudy Anne-Françoise : bénévole dans des associations**
- **Mme Kergoat Sandrine : adjointe au maire**
- **Mme Aubrée Marie-Odile : association des handicapés**
- **Mme Poulain Justine : adjointe au maire**
- **Mme Huet Jacqueline : représentante UDAF**
- **Mme Boucault Françoise : conseillère municipale**
- **M. Beasse Vincent : association contre la mucoviscidose.**

L'enquête de recensement organisée en 2015 se déroulera du jeudi 15 janvier au samedi 14 février.

Dans ce cadre, une partie de la population vivant en France sera invitée par les agents recenseurs à remplir un « bulletin individuel » et une « feuille de logement ». Toutes les informations recueillies sont strictement confidentielles et traitées de manière anonyme.

Du 15 janvier au 14 février 2015, notre commune fera l'objet d'une nouvelle campagne de recensement.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent sur notre commune et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Réservez un bon accueil aux agents recenseurs et n'hésitez pas à contacter la mairie pour toute demande de renseignement.

Plus d'information sur le site: <http://www.le-recensement-et-moi.fr>



Changement de propriétaire au P'tit Zinc

Chers clients,
le temps est venu pour moi de passer la main. Par choix de carrière professionnelle, je laisse les commandes de ce commerce à Olga et Vincent dès ce début d'année 2015. Les mêmes services vous seront proposés. Quand à moi, présent chaque jour depuis 16 ans, je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée. Par votre fréquentation, vous avez participé à la bonne vitalité de mon point de vente et c'est tout le commerce local qui en a profité, je vous en suis très reconnaissant.

Maintenant, n'oubliez pas de rendre visite à Olga et Vincent ; ils vous réserveront, certainement, un bon accueil. Bon vent à eux,
Kenavo
Alain

Inscriptions sur les listes électorales



Vous venez d'arriver à Saint Didier ? Vous venez d'avoir 18 ans ou vous les aurez au plus tard le 31 décembre 2015 ? Inscrivez vous sur les listes électorales pour pouvoir voter !

Pour s'inscrire, se munir :

- de la carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité ou périmé de moins d'un an
- d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois aux nom et prénom du demandeur (facture EDF, GDF, Eaux du nord ou téléphone fixe).
- Si le demandeur est hébergé chez ses parents : il faut une attestation signée par l'un des parents, avec un justificatif de domicile des parents.

CONSEIL MUNICIPAL

principales décisions

Urbanisme - Voirie

14 /01/2014 - RENOVATION DES LANTERNES

Le projet de rénovation des lanternes de type boule LED THORN présenté par le Syndicat d'Electricité 35 a été approuvé pour un montant total estimatif de 18 480 € HT.

14 /01/2014 - ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE VIABILISATION « RUE DU STADE MAISON RENNAISE »

Une consultation a été lancée auprès de plusieurs entreprises pour assurer la mission d'installation des réseaux. Le devis de l'entreprise la mieux disante a été retenu :

MAN TP : 12 606.40 €

04/02/2014 - CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGES POUR PIETONS AU PROFIT DE SAINT DIDIER

Le conseil municipal donne son accord à l'établissement de la servitude de passage piétonnier sur les parcelles C 891 et C 168 au profit de la commune, et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte constitutif auprès du cabinet ODY.

13 /03/2014 – VERSEMENT D'INDEMNITES GRAND CHENE

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement Le Grand Chêne, l'éviction du locataire exploitant la dite parcelle était nécessaire.

Un accord amiable avait pu être trouvé entre les parties, le locataire percevra des indemnités d'éviction.

12 /06/2014 - POINT À TEMPS

La proposition de l'entreprise SERENDIP pour un montant de 17 000 € HT est retenue pour l'année 2014.

12 /06/2014 - ALIENATION CHEMINS RURAUX

La situation des chemins ruraux de la commune n'est plus, dans un certain nombre de cas, conforme au plan cadastral. Cinq situations ont été recensées, toutes datant de moins de 30 ans et n'ayant jamais été entérinées par un acte officiel. Il convient donc de mettre en conformité les plans avec la réalité du terrain. Il a été convenu de procéder à une enquête publique relative au projet de déclassement des chemins communaux suivants :

- > Les moulins neufs
- > Lornerie
- > La Piaizièrre
- > La Touche
- > La Joramière

Le conseil municipal autorise l'aliénation des chemins ru-

raux cités selon le plan joint et sa cession moyennant le paiement du prix fixé soit 50 cts / m² pour les propriétaires riverains.

16 /10/2014 - CURAGE DE FOSSE

Il est proposé de retenir l'entreprise MAN TP pour un montant de 1 680 € HT.

16 /10/2014 - TRAVAUX D'ENROBES TRAVAUX DE VOIRIE - SEP 3 - LES PETITS CHAMPS - ECOLE

L'entreprise MAN TP a été retenue pour un montant de 5 310.90 € HT .

16 /10/2014 – INDEMNITES D'EVICION

Dans le cadre de l'aménagement de la zone artisanale, une indemnité d'éviction du locataire exploitant la dite parcelle sera nécessaire car la commune de Saint Didier n'est pas en mesure de proposer des terres pour compenser la perte des terrains de Monsieur POTTIER.

Après discussion et compte tenu que Monsieur POTTIER a exploité une partie du terrain jusqu'en 2013, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer à 0.40 € / m² le montant de l'indemnisation à Monsieur Pottier pour la perte de ses terres suite à l'aménagement de la zone d'activités.

Divers

15/05/2014 - ACQUISITION D'UN CAMION

Il s'agit d'un RENAULT MASTER GENERIQUE L2H1 3.5 T 2.5DCI 120. Le montant est de 13 900 € ttc.

04/02/2014 - REPARATION CLOCHE DE L'EGLISE

Il a été constaté que le noyau central de la cloche 2 est éclaté. Cet éclatement est dû à l'oxydation de la bélière fabriquée en métal (anneau dans la cloche servant à l'accroche du battant) et dont la corrosion peut faire éclater la cloche. Le montant du devis de réparation s'élève à 4 296.00 € HT.

10/07/2014 - TRANSPORT URBAIN GRATUIT

La commune de Saint Didier a fait la demande à Vitré Communauté d'étendre le service de transport urbain sur sa commune et de prévoir à l'avenir une ligne St Didier - Chateaubourg, le matin et le soir.

Ressources humaines

04/02/2014 - CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR TERRITORIAL - SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1ère CLASSE catégorie B – 35h

28/08/2014 - SUPPRESSION adjoint du patrimoine 2^{ème} classe ET CREATION POSTE adjoint du patrimoine 1^{ère} classe – 2 postes catégorie C – 17h et 18h30

28/08/2014 - CREATION poste d'ANIMATEUR pour la FONCTION DE COORDONNATEUR ENFANCE JEUNESSE - catégorie B - 35h

28/08/2014 - CREATION poste d'ADJOINT D'ANIMATION DE 2EME CLASSE pour la FONCTION DE Directrice adjointe catégorie C – 30/35ème

28/08/2014 - CREATION poste d'ADJOINT D'ANIMATION DE 2EME CLASSE pour la FONCTION DE Animateur catégorie C – 30.55/35ème

28/08/2014 - CREATION poste d'ADJOINT D'ANIMATION DE 2EME CLASSE pour la FONCTION DE Animateur catégorie C – 17.33/35ème

28/08/2014 - REMUNERATION INTERVENANTS EXTERIEURS

Il a été décidé le recrutement des intervenants extérieurs spécialisés durant la période 2014/2015. Le conseil municipal a validé la rémunération de ces intervenants à un taux horaire de 30.23 € correspondant à l'indice brut/majoré : 525/550.

16/10/2014 - PROPOSITION DE STAGIAIRISATION
Stagiairisation de deux agents techniques à compter du 1^{er} septembre 2014 :

> Mme MEILLERAY Gwenaëlle employée en tant qu'adjoint technique de 2^{ème} classe à raison de 8/35è afin d'assurer le ménage des bâtiments communaux..

> Mme BOURIAU Rachel employée en tant qu'adjoint technique de 2^{ème} à raison de 14/35è afin d'assurer la restauration.

Finances

04/02/2014 - RYTHME SOCLAIRE : GRATUITE

Le conseil municipal a validé la proposition de la commission ECOLES à savoir proposer des ateliers périscolaires gratuits pour une durée de 1 an sur l'année scolaire 2014-2015.

04/02/2014 - RYTHMES SCOLAIRES ECOLE SAINT GOULVEN

La commune a accepté de prendre en charge la gestion des nouveaux rythmes scolaires pour l'école privée dès la rentrée scolaire 2014.

04/02/2014 - MUNICIPALISATION DU CENTRE DE LOISIRS

Suite à un courrier de l'AEJI souhaitant arrêter la gestion de l'accueil de loisirs sur la commune de Saint-Didier, la commission « ECOLES » a proposé à compter du 1er septembre 2014, la municipalisation du centre de loisirs. Le projet a été présenté aux conseillers municipaux et validé par ces derniers.

15/05/2014 - PRET POLE SANTE

Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant total de 102 502 € consenti par la caisse des dépôts et consignations pour le financement de la construction d'un pôle santé.

15/05/2014 - PRET POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant total de 585 241 € consenti par la caisse des dépôts et consignations pour le financement de la construction de 6 logements (4 PLUS et 2 PLAI).

15/05/2014 - RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRESORERIE pour un montant de 250 000 €

Durée : Un an - Taux variable : 2,33 % à ce jour. Soit Euribor 3 mois moyenné (0,33 % au 01/04/14) majoré de 2 %.

10/06/2014 - CABINET D'ASSISTANCE EN MATIERE D'ASSURANCE

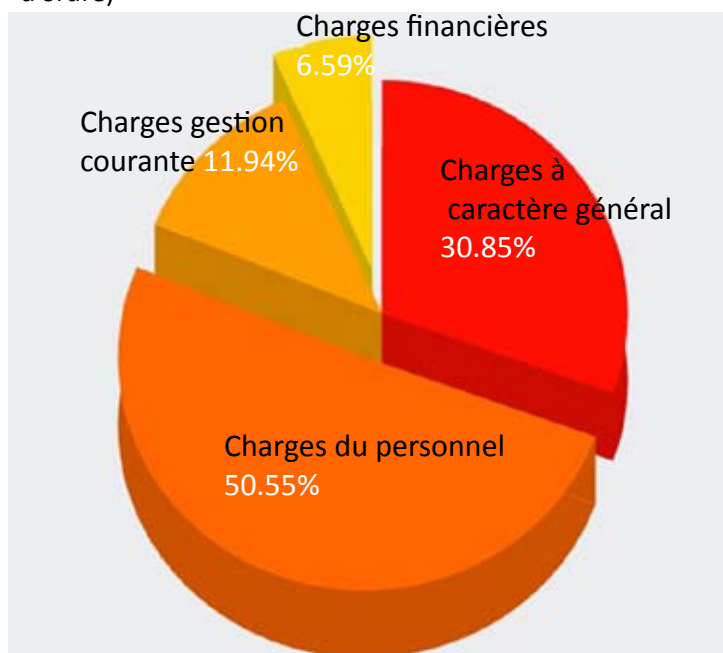
Une consultation pour l'assistance en matière de contrats d'assurances, le Cabinet DELTA CONSULTANT a été choisi pour un montant de 1 750 € HT.

BUDGET communal

Nous vous laissons découvrir l'action financière de la commune avec une présentation ludique et synthétique des éléments marquants de l'exécution budgétaire 2014.

> Où vont les dépenses ?

Elles sont de 1 121 479 € (soit 1 142 598 avec opération d'ordre)



Le montant des dépenses de l'année nous permet de dégager un excédent de 126 000 €.

A noter que cette année la vente d'un des trois lots du clos du sep (24 000 €) viendra s'ajouter à notre autofinancement.

a) Les charges à caractère général (chapitre 011)

Elles représentent 346 000 € et regroupent principalement fournitures diverses et de petits équipements et les prestations de services extérieurs. Elles représentent 183.65 € par habitant en moyenne et diminuent de 7 % par rapport au budget réalisé 2013.

Explications : Les travaux d'entretien de voiries et réseaux (- 60 000 €) ont été beaucoup moins importants cette année. Toutefois les dépenses de fournitures administratives et scolaires et de petits équipements connaissent une augmentation de + 15 000 € par rapport à 2013 ainsi que les cotisations assurances (+ 30 %).

b) Les charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012)

Elles s'élèvent pour l'année 2014 à 567 000 €. Elles sont en augmentation de + 20 % par rapport au budget réalisé 2013. Elles représentent environ 50% du budget de fonctionnement, soit 300 € / habitant.

Cette augmentation s'explique pour partie par le recrutement d'un certain nombre de salariés pour la mise en place des TAP et du centre de loisirs. Néanmoins cette

dernière sera pour partie compensée par des recettes de fonctionnement (facturation garderie et restauration et subventions de l'Etat et de la CAF pour la mise en place de rythmes scolaires).

c) Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Elles se composent d'une part, des contingents et participations obligatoires, des subventions versées et d'autre part, des indemnités des élus. D'un montant de 134 000 €, ces dépenses restent stables d'une année sur l'autre.

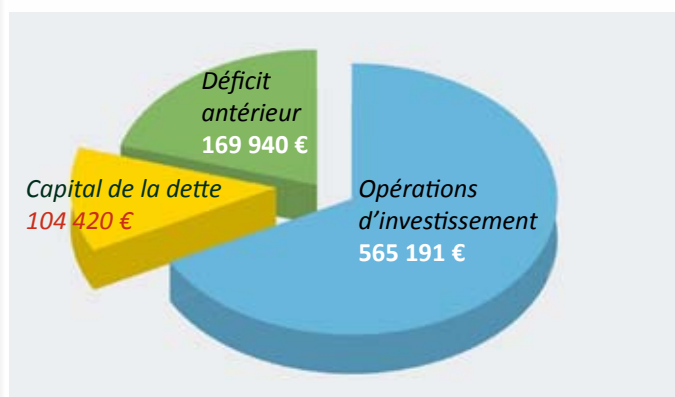
d) Les charges financières (chapitre 66)

Elles sont estimées à 73 955 €. La charge financière liée à la dette diminue par rapport au BP 2013. Le remboursement de l'emprunt école publique s'est terminé au 31/12/2013.

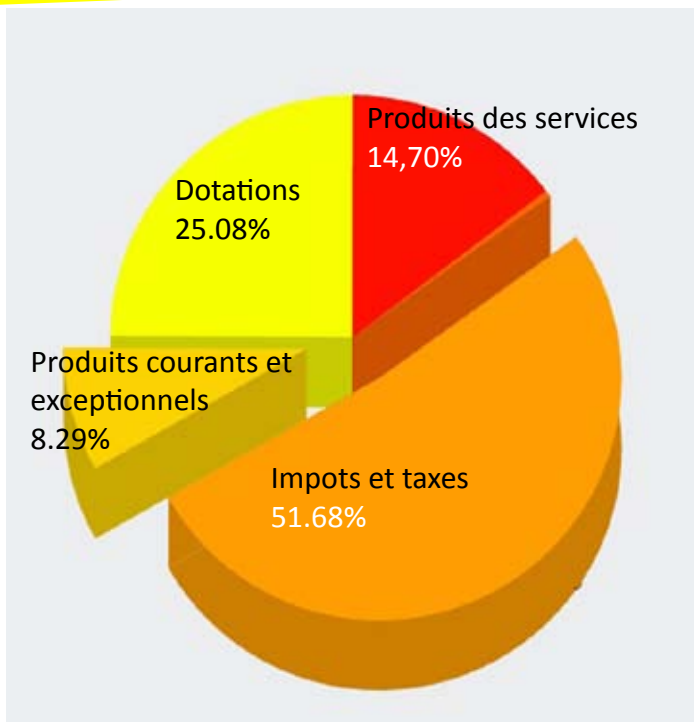
> D'où proviennent les ressources ?

Elles sont stables par rapport aux réalisations 2013 et s'élèvent à 1 268 074 €. (sans l'apport des 24 000 € du clos du SEP)

Dépenses d'investissement : 8



Le montant des dépenses réelles d'investissement pour l'année est de 668 000 € auquel s'ajoute le report du déficit cumulé des années passées à savoir 169 940 €. D'où un total de dépenses d'investissements de **837 940 €**



a) Les produits des services du domaine et ventes diverses (chapitre 70)

Ces comptes s'élèvent à 183 000 €. Ils regroupent essentiellement les redevances et recettes d'utilisation et de location du domaine ainsi que les remboursements de frais. On retrouve la facturation cantine, ainsi que la garderie. Le centre de loisirs a démarré le 1^{er} septembre 2014, d'où l'existence de recettes supplémentaires sur ce chapitre 70.

b) Les atténuations de charges (chapitre 013)

Il s'agit des remboursements d'assurances (4 300 €) en cas d'absence maladie ou accident du travail.

c) Les impôts et taxes (chapitre 73)

Ce chapitre compte 655 439 € et comprend le produit des impôts ménages, la taxe additionnelle aux droits de mutation et les attributions de compensation. Il est en légère augmentation par rapport au réalisé 2013 du fait notamment d'une légère hausse de la dotation de solidarité communautaire + 18 000 €.

d) Les autres produits de gestion courante (ch 75)

Dans ce chapitre figurent notamment les revenus des immeubles qui restent stables à 47 203 €, les redevances ordures ménagères et la facturation cantine école privée (58 000 €) soit un total de 105 203 €.

e) Les produits exceptionnels (chapitre 77)

Ces comptes regroupent des recettes ayant un caractère exceptionnel. Ils s'élèvent à 2 032 €.

f) Les dotations et participations reçues (chapitre 74)

Elles sont essentiellement constituées par les dotations de l'État et la compensation économique territoriale (CET) à hauteur de 318 100 €. Elles restent stables.

Recettes d'investissement 539 429 € (soit 556 291 € avec opération ordre)

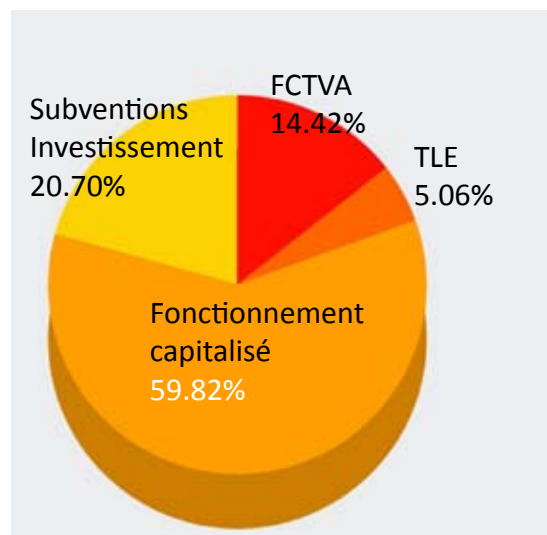
Le montant des recettes réelles pour l'année 2014 est de 220 000 € auquel s'ajoute l'affectation de résultats de fonctionnement des années antérieures (fonctionnement capitalisé) soit 319 429 €. Total des recettes d'investissement : 539 429 €.

Cet écart de - 281 649 € entre les recettes et les dépenses d'investissement pourra être comblé partiellement d'une part par **le reversement de la vente du lot SEP** (24 000 €) et d'autre part par l'affectation de **l'excédent de fonctionnement 2014** de 126 000 €. La section d'investissement présentera alors un déficit d'investissement de près de - **131 649 €**.

837 940 €

La commune a réalisé en dépenses d'équipement près de 837 940 € sur l'année 2014. Les dépenses engagées les plus importantes sont énumérées ci-dessous.

Effacement réseaux : 25 000 €
 Eclairage public : 30 000 €
 Agrandissement de l'école publique : 384 000 €
 Réhabilitation mairie : 30 000 €
 Aménagement trois lots rue du stade : 43 000 €
 Terrain de football : 13 000 €
 Restaurant scolaire : 11 000 €
 PLU : 10 000 €



BIBLIOTHEQUE

retrospection

Animations 2014

Expo cirque

La bibliothèque a reçu en janvier une exposition proposant une promenade ludique et visuelle dans le monde du cirque.



Prix de la bibliothèque

Cette année, un prix interne à la bibliothèque en partenariat avec la librairie « Un livre sur l'étagère » a été proposé aux deux écoles. Les enfants ont élu leur livre préféré parmi une sélection d'ouvrages récents. Courant du mois d'avril, ils se sont déplacés au patio afin de proposer leur vote. Un quiz leur a été proposé et les gagnants ont été récompensés par la librairie de Châteaubourg.

Printemps des poètes «Au cœur des arts»

Nous avons accueilli la troupe du Théâtre du Chemin de Ronde avec leur spectacle sur le thème du cirque « Mots en piste », ainsi qu'une exposition de Freddy Rapin « Paradise is on the option : Emily Dickinson ». Des enfants ont également égayé les lieux avec leur production « La poésie c'est... »



Exposition les sorcières

La rentrée des classes s'est déroulée en compagnie des sorcières. Trois modules expliquaient ce monde particulier et une enquête a été proposée aux écoliers du cycle 3.



Mois du Multimédia

En octobre, la bibliothèque a proposé plusieurs animations :

- Un après-midi découverte de son appareil photo numérique pour quelques adultes (5)
- Deux ateliers proposés par Electroni[K] : Stop Motion ou comment réaliser un film d'animation (6) et ma fabrique à histoires avec des applis sympa sur tablettes. (7)
- 2 consoles de jeux portables DS3 et 1 PS Vita ont été mises à disposition du public pendant 6 semaines (8)
- une Wii U est restée 5 semaines, elle offrait la possibilité de jouer à 3 joueurs simultanément (8 bis)



5



6



7

Expo vente (photo 10)

Traditionnellement, la bibliothèque en partenariat avec la librairie de Châteaubourg «Un livre sur l'étagère» a proposé une exposition de livres à la vente. Cette année deux auteurs sont venus dédicacer leurs œuvres Kitandara et René Guesdon.



8 BIS



1



8

A VENIR

Nous attendons le printemps avec une animation de la MDIV « Jardins et espaces verts » et une participation des services de la commune !

Pour la deuxième édition du Prix de la bibliothèque, les enfants des écoles lisent une sélection de 4 ouvrages dans chaque niveau proposé. Ils viendront voter en mai pour leur préféré.

INFORMATIONS *intercommunales*

ZOOM SUR LE S.I.B.V.V.A

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN VERSANT DE LA VILAINE AMONT

Notre commune est représentée au sein d'organismes extérieurs dont le SIBVVA. À l'occasion du récent renouvellement des mandats électoraux, nous avons désigné un délégué titulaire pour y représenter la commune : M. HURAULT Claude.

« Préserver les rivières et la ressource en eau »

Qu'est-ce que le SIBVVA ?

48 communes ont décidé de se regrouper pour mener une politique de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Son territoire d'action s'étend de la source de la Vaine à Juvigné en Mayenne, jusqu'à sa confluence avec le Chevré à Acigné en Ille-et-Vilaine, soit un territoire de 670 km², 1 000 km de cours d'eau, 3 barrages et 3 captages en rivières.

Son objectif est l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau, conformément à la directive européenne cadre sur l'Eau.



Les enjeux et problématiques du territoire :

Qualité de l'eau et alimentation en eau potable : du fait de son caractère superficiel (rivières), la ressource utilisée pour la production d'eau potable est particulièrement vulnérable aux pollutions (phosphore, nitrates, pesticides et matières organiques).

Milieux aquatiques, zones humides et bocage : les rivières ont subi de profondes perturbations (recalibrage, rectification, drainage des zones humides). L'existence d'une multitude d'ouvrages en travers des cours d'eau impacte également la mobilité piscicole et le transfert normal des sédiments. Quant au bocage, de part ses nombreux intérêts (préservation de la qualité de l'eau, biodiversité, paysages, élevage), il existe une réelle nécessité de le restaurer et le préserver.

au sein duquel est élu un bureau (1 président et 3 vice-présidents responsables des commissions rivière, agricole et non agricole). Une équipe d'animation (4 agents de terrain, 1 comptable) assure la réalisation opérationnelle.

Les actions menées se répartissent en 2 volets principaux : la sensibilisation (particuliers, communes, agriculteurs, entreprises, scolaires) et les travaux de restauration (cours d'eau et bocage).

« Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 7 juin 2015 pour notre manifestation BALAD'EAU PARC, au jardin du Parc de Vitré. »

Contacts :
15 boulevard Denis Papin
35 500 VITRE
Tél : 02 99 74 35 20
Fax : 02 99 74 76 19
animation@vilaine-amont.fr

L'organisation et l'action du SIBVVA :
posé des membres délégués par les communes

CENTRE DE LOISIRS

Le Service enfance jeunesse s'est mis en place au 1er septembre 2014.

L'équipe a accueilli les enfants dès le lundi 1er septembre, les mercredis de 12 h à 18 h 30 ainsi que les vacances d'octobre.

L'accueil journalier d'une vingtaine d'enfants lors de cette période a été propice à la vie du groupe, à une meilleure connaissance des enfants qui se sont appropriés et ont aménagé les espaces pour leurs vacances. Halloween, les jeux, les animaux ont été les fils conducteurs.

Ces premières vacances à l'accueil de loisirs municipal de Saint-Didier ont été marquées par quelques temps forts :

- Une visite à l'Ecomusée de la Bentinais où les enfants ont découvert les animaux de la ferme ainsi que le patrimoine agricole
- Une participation festive au repas des aînés de la commune avec un partage de chants et de danse accompagnés par les accordéons de M Berthomé, et de Sylvie et la guitare d'Anne



- Une participation aux différents ateliers multimédia proposés par la bibliothèque municipale

Nous avons fait des activités autour de la ferme, de la décoration du centre, un grand jeu sur les sorcières et citrouilles ; la deuxième semaine s'est clôturée par un défilé des enfants déguisés et un porte à porte chez les habitants de la commune afin de récolter quelques friandises !!!!



En parallèle de l'accueil de loisirs des 3-12 ans, étaient proposées des activités sportives de 14h à 17h pour les 10-14 ans. Sur les deux semaines, une quinzaine de jeunes étaient présents. Ils ont fait du basket, du badminton, du lancer de vortex... ils ont échangé avec les animateurs sur leurs attentes, les moyens dont la commune dispose pour mettre en place une activité jeunesse.

Tu as entre 12 et 18 ans, tu as des projets, des idées, viens les partager avec l'équipe d'animation (Pamela et Gwendal) au 06 15 81 48 78.

Deux jeunes filles de 16 ans nous ont accompagnés pendant ces deux semaines, l'une en tant que stagiaire, l'autre en tant que bénévole afin de découvrir les métiers de l'animation.

Si toi aussi tu souhaites tenter l'expérience, n'hésite pas à contacter le service enfance-jeunesse au 06 15 81 48 78.

REVISION GÉNÉRALE DU PLU

La révision générale du PLU est commencée depuis le début de l'année 2014, en collaboration avec l'atelier d'Ys (1) pour la rédaction des documents, le syndicat d'urbanisme du pays de Vitré pour le conseil et la cohérence avec le SCOT et le PLH de Vitré.

Après un travail de diagnostic global de la commune, l'élaboration du PADD a été réalisé pour une période prospective de 10 ans. Ce projet a été présenté lors de deux réunions, la première avec les personnes associées (état, chambre consulaire, etc), et une seconde, une réunion publique (2) pour les habitants de Saint-Didier. Un débat au conseil municipal a permis de valider les orientations et de continuer le travail de la commission sur le zonage de la commune et d'actualiser le règlement correspondant aux différentes zones.

Une boîte aux lettres est à votre disposition pour vos suggestions ou remarques en mairie. Des rencontres individuelles avec le cabinet d'études sont programmées.

Cette révision générale va se poursuivre sur l'année



2



1

2015 avec ces différentes étapes obligatoires (validation par le conseil, réunion publique, enquête publique) pour une approbation prévue en fin d'année ou début 2016.

LA HAUTE MENILLÈRE

Dans le prolongement du clos du SEP un nouveau lotissement La Haute Menillère de 32 lots va voir le jour. Ils seront aménagés sur les parcelles du projet (19 812 m²) offrant une surface cessible de 12 579 m² soit une surface moyenne de 393 m²/lot.

Afin d'assurer une mixité sociale, les lots varient de 263 à 682 m² permettant de proposer diverses formes urbaines d'habitat.





Habitat Adapté :
Livraison fin mars 2015

Pour le pôle santé, l'ouverture est prévue tout début janvier 2015. Cet établissement va être utilisé par des infirmières, un kiné et un ostéopathe.

Pour l'habitat adapté, la livraison des quatre T2 et des deux T3 est prévue fin mars 2015. Les habitants de la commune auront la possibilité de venir les visiter lors de la porte ouverte prévue le 28 mars 2015.

Le montant des travaux est de **642 329,67 euros HT**.

A qui s'adresse ses logements ?

Vivre ensemble est le fil rouge, la ligne directrice de notre conception de l'action municipale. A travers le logement, nous pouvons directement agir pour que chacun trouve sa place dans une commune ouverte à la mixité sociale.

L'habitat adapté s'adresse principalement à des personnes autonomes ou dont la perte d'autonomie ne nécessite pas d'accompagnement lourd. Elle répond aux caractéristiques suivantes :

- il apporte une réponse entre le domicile et l'EHPAD
- il se présente sous la forme d'un logement individualisé et autonome
- il est à proximité des commerces et des équipements
- il offre des services spécifiques aux personnes âgées autant que de besoin
- il reste financièrement abordable pour les personnes à faibles revenus

C'est une étape dans le parcours résidentiel.

Il permet à ses habitants de garder leur indépendance. Ils y sont «chez eux» et peuvent facilement avoir recours aux services dont ils ont besoin en fonction de l'évolu-



Pole Santé, rue du stade

tion de leur état de santé.

Les effets de la crise actuelle et la paupérisation des ménages qui en résulte laissent craindre une confirmation voire une accentuation de cette situation pour les personnes âgées. C'est pourquoi il est nécessaire de développer des solutions d'habitat qui offrent des niveaux de loyers raisonnables.

Ainsi les personnes âgées aux revenus modestes devraient pouvoir s'offrir les services dont elles auraient besoin. **A ce jour il reste 1 T2 et 1 T3 disponible à la location. Le T3 sera affecté prioritairement à un ménage.**

La commission CCAS qui étudie les demandes et affecte les logements a priorisé la location aux habitants de Saint-Didier. Toutefois si fin janvier aucune candidature émanant de la commune pour ces deux logements n'a été faite, elle pourra les attribuer à des personnes candidates qui vivent hors commune.

ÉCOLE PUBLIQUE :

Extension Ecole Publique

A la rentrée scolaire, les élèves ont pris possession de deux nouvelles classes en remplacement des classes mobiles. Elles ont été positionnées en retrait pour éviter une façade trop imposante et s'intègrent bien dans l'architecture du bâtiment déjà existant.

De nouveaux sanitaires ont été construits sous le préau actuel pour permettre l'accessibilité à l'ascenseur qui ne devrait pas tarder à être installé.

À venir aussi :

- le renouvellement du parc informatique de l'école avec mise en place de tableaux numériques ;
- l'installation du préau de la « P'tite école » de la Vigne Carrée ;
- l'aménagement du terrain foot, basket... et de la cour qui a été agrandie.



Les couleurs des murs et sol ont été choisies par les enseignants eux-mêmes. En voici le résultat en image.

En ce qui concerne le budget de ces nouvelles classes, les dépenses s'élèvent à 363 126 € H.T., la subvention de l'État (DETR) est de 138 143 € ce qui représente un investissement de la commune de 224 983 €.

Modification des rythmes scolaires

La mise en place des TAP (temps d'activités périscolaires) est une conséquence de la réorganisation de la semaine scolaire.

Deux points sont particulièrement mis en avant sur le site du Ministère :

- une matinée supplémentaire permet d'enseigner les savoirs fondamentaux aux heures où les élèves sont les plus concentrés ;
- avant la réforme seuls 20% des écoliers avaient accès à des activités sportives, culturelles ou de loisirs. Avec la réforme, la plupart des écoliers y participeront. Ainsi chaque enfant, quelles que soient son origine sociale ou les ressources de sa famille, peut accéder à des activités artistiques, sportives, des ateliers de langues vivantes ou de jeux de société.

Comité de pilotage

Il s'est tenu le 18 novembre dernier et a rassemblé l'ensemble des acteurs concernés par les TAP. Ce premier bilan a permis à chacun d'exprimer ses impressions et souhaits pour les sessions à venir. La cohabitation entre le monde de l'éducation et celui de l'animation sur des locaux identiques demande des ajustements. Les parents

ont fait remonter des difficultés concernant les modalités d'inscriptions, c'est un point qui est en évolution permanente pour trouver la meilleure solution possible. Le prochain comité de pilotage aura lieu courant mars 2015.

Le budget des TAP

Rappelons que 280 enfants de Saint-Didier des deux écoles publique et privée, sont inscrits aux temps d'activités périscolaires (soit 80%). L'encadrement est assuré par 18 animateurs sous la responsabilité de Sylvie Gilbert, coordinatrice enfance-jeunesse.

Grâce aux subventions de l'État, de la CAF et de la Jeunesse et Sports, la participation de la commune pour cette année scolaire (hors charges induites) est d'environ 60 € par enfant.



CUISINE CENTRALE DE SAINT DIDIER :

La cuisine centrale de Saint-Didier a vu le jour en septembre 2012, elle avait pour objectif de servir des repas confectionnés sur place à l'école publique et de livrer en liaison chaude les enfants de l'école St Goulven. L'école Ste Elisabeth de Saint-Jean-sur-Vilaine a souhaité bénéficier de ce service. Au vu de la satisfaction des usagers, l'école St Joseph de Saint-Aubin-des-Landes nous a aussi sollicité pour la livraison de repas depuis cette rentrée scolaire.

L'augmentation de la charge de travail a amené la municipalité à agrandir l'équipe de restauration de deux à trois personnes. Un commis de cuisine a été recruté au 1^{er} septembre en emploi d'avenir afin d'aider à la préparation des plats et d'assurer la livraison sur les trois cuisines satellites et le centre de loisirs de St Jean - Marpiré le mercredi. Depuis le début, nos cuisiniers travaillent avec un maximum de produits frais issus de productions locales et la gamme de produit biologique a été



Septembre 2012

310 repas préparés par jour (en moyenne)

Septembre 2014

405 repas préparés par jour (en moyenne)

étendue des fruits et légumes aux pâtes, riz et autres céréales, (les pâtes sont bio et semi-complètes, les pommes de terre viennent de Servon-sur-Vilaine, les pommes de Chauméré, les yaourts et produits laitiers bio de Bazouges du Désert.) Du poisson frais est servi tous les vendredis et il y a une pâtisserie maison tous les jeudis. Depuis octobre 2014, des pains spéciaux sont proposés aux enfants chaque mardi.

Régulièrement sont organisés des repas à thèmes, en lien avec les projets pédagogiques des écoles, afin de proposer de nouvelles saveurs aux enfants, de rendre le repas plus festif.

Repas médiéval, repas sur le thème du cirque, la semaine du goût avec la découverte de différentes épices, repas végétarien, repas coupe du monde, repas d'automne.....



Une commission usagers comprenant des parents d'élèves, du personnel de service, des enseignants, les cuisiniers, des élus, se réunit 4 à 5 fois dans l'année pour faire un point sur les menus proposés, le déroulement du service, la mise en place des repas à thèmes ...

Les parents représentants de chaque école sont :

- Mmes Meilleray, Raffalli et Delourmes pour l'école publique
- Mme Jegat pour St Goulven
- Mme Brêteau pour Ste Elisabeth
- Mme L'Abbé pour St Joseph

Les élus :

- Mmes Kergoat, Drouet et Sautenet-Huvelin



TRAVAUX

Mairie



Le projet d'extension et réhabilitation de la mairie. Il s'agit de restructurer la Mairie de Saint-Didier et d'y adjoindre une extension. Le nouvel ensemble doit permettre un meilleur accueil du public, des services et des élus pour correspondre à l'évolution de la commune. Cette restructuration nous permettra de nous mettre en conformité avec la loi du 11 février 2005 qui précise que « les établissements recevant du public (...) doivent être tel que ces locaux et installations soient accessibles à tous, et notamment aux personnes handicapées, quelque soit le type d'handicap ».

A cet effet et à l'issue d'une consultation, une équipe de maîtrise d'œuvre a été choisie : **l'atelier LIOUVILLE JAN.**

Les travaux permettront un meilleur accueil du public, et une accessibilité de tous à la mairie (personnes handicapées, personnes à mobilité réduite comme certaines personnes âgées, les personnes avec des poussettes...), ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, puisque l'entrée principale de la mairie se fait par les escaliers.

D'autre part, une ré-organisation des locaux plus fonctionnelle et accueillante sera réalisée. En effet, l'augmentation de la population engendre un travail administratif, croissant, qu'il faut anticiper par une meilleure capacité d'accueil de nouveaux personnels.

Il s'agit également d'accueillir dans de bonnes conditions les mariages, les expositions, les réunions des élus par la répartition des espaces et une certaine polyvalence de la mairie (Associations, Vins d'honneur...).



Entreprises retenues

Consultation Octobre 2014

Gros oeuvre : DUFROST BATIMENT

Charpente : BUSSON - CRON

Couverture Etanchéité : C'Marion

Menuiserie extérieure Serrurerie : SER AL FER

Menuiserie intérieure : BONDIS

Cloisons sèches : HERVAGAUT

Faux Plafond : BETHUEL

Revêtement sol : BARBOT PLANCHAIS

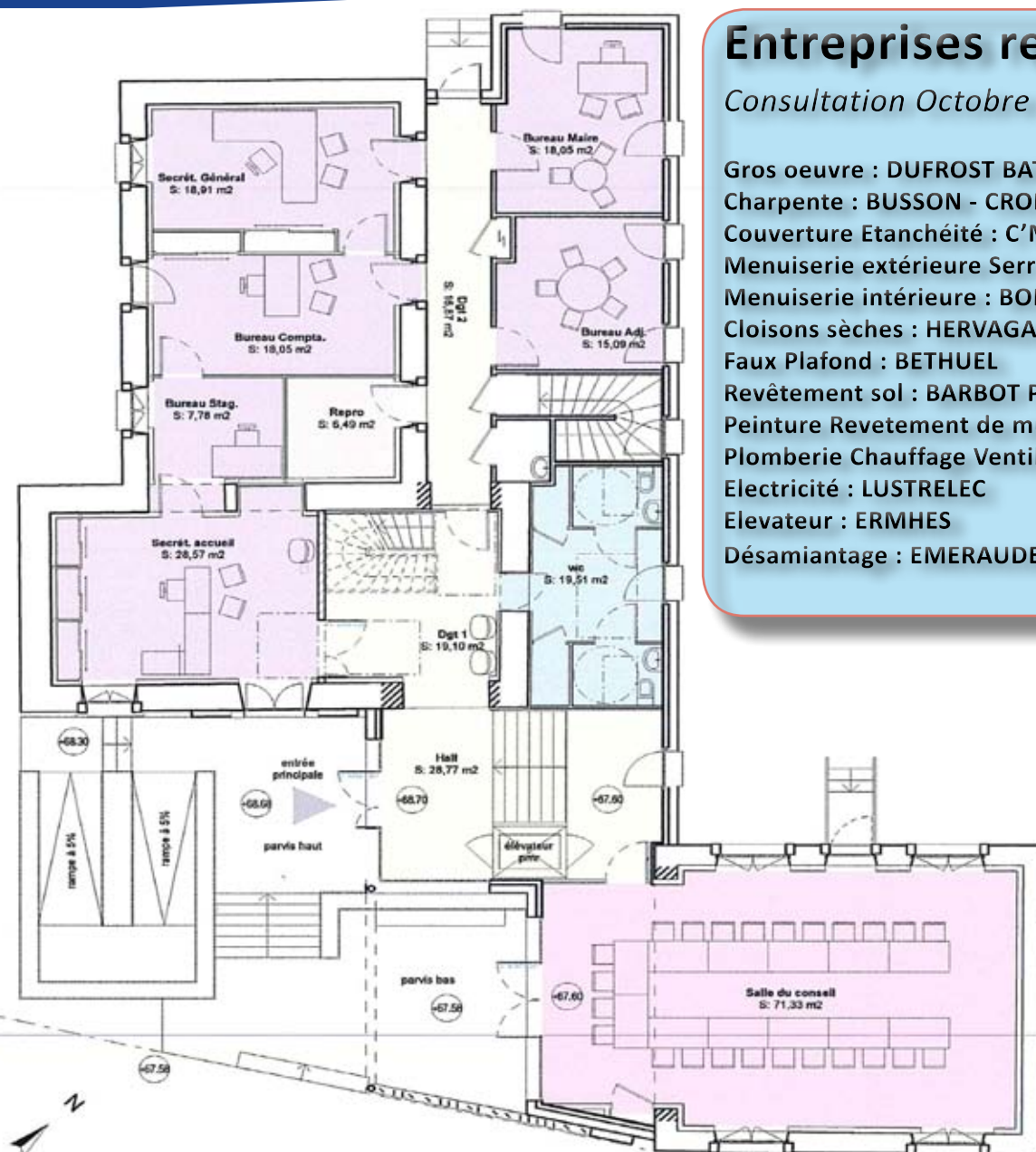
Peinture Revêtement de mur : TIRIAULT

Plomberie Chauffage Ventilation : SO IN TEC

Electricité : LUSTRELEC

Elevateur : ERMHES

Désamiantage : EMERAUDE DEPOLLUTION



Cette nouvelle mairie accessible sera respectueuse de l'architecture et des volumes alentours. Afin d'atteindre les objectifs de l'actuelle réglementation thermique (RT 2012), la rénovation des façades actuelles s'accompagnera du changement des menuiseries et d'une amélioration de l'isolation des locaux dans la partie existante.

L'ensemble sera compact pour limiter : les déperditions thermiques, les déplacements intérieurs entre les locaux et favoriser ainsi, l'inertie du bâtiment, son confort thermique et hygrométrique. Les systèmes de ventilations seront à récupération d'énergie de type double flux, le chauffage sera assuré par une chaudière gaz murale. L'éclairage naturel sera complété par des appareils performants. Le nouveau confort d'usage sera traité par la redistribution des locaux pour faciliter les actions des services administratifs, clarifier l'organisation de

la mairie et insuffler une nouvelle dynamique, à l'image de la commune, tout en respectant ses acquis.

Les travaux seront organisés en une phase mais l'activité et l'accueil en mairie seront maintenus. Ils seront déplacés au Patio pendant la durée des travaux.

L'ensemble sera livré en décembre 2015, soit l'équivalent d'une année de travaux.

Le coût global de l'opération :

Dépenses :

Travaux : 515 000 € HT

Architecte : 38 020 € HT

Etudes : 12 000 € HT

Recettes :

Subvention de l'Etat : 160 000 €

Vitré Communauté : 114 000 €

Voiries et Réseaux

Rue de BEAUREGARD



Le projet de réaliser des travaux d'aménagement de la voirie et d'enfouissement des réseaux sur la rue de Beauregard, s'inscrit dans une démarche délibérée d'amélioration de la circulation et de la sécurité d'une part, et environnementale d'autre part.

Ces travaux de réfection de la voirie et d'enfouissement des réseaux se sont élevés pour un montant de 40 010 euros HT.



L'effacement des réseaux électrique et téléphonique de la rue de la Vallée a été réalisé pour un montant de 47 492 euros HT.

Ultérieurement sera envisagée l'aménagement des trottoirs et la réfection de chaussée.

REFECTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public est un service proposé par les communes. Sécuriser les rues pour les piétons, améliorer la visibilité des automobilistes, l'éclairage public est une nécessité au quotidien.

En 2014, la commune de Saint-Didier a fait le choix de rénover son réseau d'éclairage public afin de limiter le gaspillage énergétique résultant d'installations vétustes, tout en générant des économies.

La commune a donc remplacé des lampadaires boules par un éclairage à LED dans les lotissements : la Menillère, Bel Air, les Viviers, route de Pont Riou et les sentiers.

Le montant de cet investissement s'élève à 38 478 euros HT.



EDUCATION

associations parents d'élèves

APE AEP

Suite à l'assemblée générale du 16 septembre un nouveau bureau a été élu (Clotilde GARRAULT Présidente, Élodie SINOQUET DARDENNE Vice présidente, Anne TRAVERS Secrétaire, Anne MARINING Vice secrétaire, Morgane FARCY EON Trésorière, Magalie HUBERT Vice trésorière).

L'association vous présente son planning pour les manifestations à venir :

- Opération galettes des rois tous les vendredis du mois de janvier,
- Soirée conviviale le 14 mars,
- Vide grenier le 03 mai,
- Fête de l'école le week-end du 20 et 21 juin.

D'autres actions auront lieu tout au long de l'année, dont la collecte de papier tous les premiers samedis de chaque mois, parking de la salle polyvalente de 10 h à

12h.

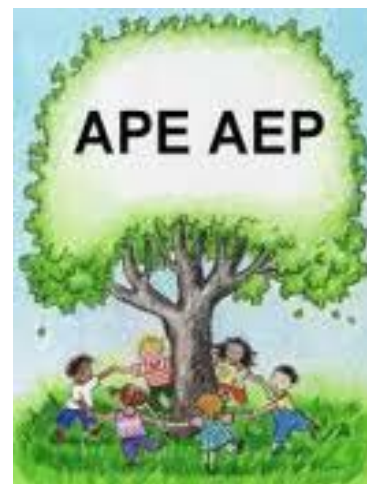
Les bénéfices de toutes ces actions servent à aider les projets pédagogiques de l'école publique.

L'APE AEP sert également à réunir les parents et amis pour garder un lien important et passer de bons moments.

N'oubliez pas que tous les parents de l'école publique font partis de l'association.

Toute l'aide apportée si petite soit elle est importante pour faire vivre l'APE AEP.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter :
Clotilde 06.59.19.19.55
garrault.Clotilde@orange.fr



APEL

L'année 2014-2015 est déjà bien engagée et les projets ne manquent pas. Nous tenons à remercier tous les participants de « l'opération croissants » qui a eu lieu le dimanche 12 octobre et qui a été encore une fois cette année, un succès. Nous avons également proposé pour Noël une vente de chocolats. Et déjà nous préparons notre prochaine manifestation, à noter sur vos agendas : notre repas annuel qui aura lieu le samedi 24 janvier 2015.

Au cours de cette soirée, nous renouvelons une fois encore notre opération publicitaire « sets de table » avec les artisans et commerçants de Saint-Didier et des communes environnantes. Venez nombreux nous rejoindre et passer une soirée très conviviale et animée, qui se termine toujours par une soirée dansante, appréciée de tous.

Grâce aux manifestations de l'année dernière, nous avons pu participer au financement de la classe de neige des élèves de cycle 3 en janvier 2014 ainsi

qu'au financement de l'école de cirque qui est venue s'installer à Saint-Didier au mois de septembre et qui s'est clôturée par un beau spectacle de nos enfants (spectacle immortalisé sur un dvd).

Cette année, nous participerons au réaménagement des classes de cycle 1 et à l'achat de matériel pédagogique pour les cycles 2 et 3. Nous participerons également à l'investissement dans des tablettes numériques et des crayons optiques.

Le bureau de l'APEL est composé de 14 parents d'élèves à votre disposition et à votre écoute.

Contacts :

Présidente : Julie FICHAUX 02-23-27-74-70

mail : apelsaintgoulven@gmail.com

Trésorière : Marie-Laure JOLIVEL

Secrétaire : Stéphanie PIROT

EDUCATION

école publique

L'année scolaire 2013-2014 fut celle des 10 ans de l'école. 10 classes, 10 opérations, quelques clichés de moments forts, très forts.....

Portes ouvertes :

Samedi 28 mai 2015 de 16h15 à 18h30

Contact : 02.99.00.74.03

ecole.03526755@ac-rennes.fr



Et pour 2014-2015...

L'école compte à ce jour 240 élèves répartis en 10 classes ainsi que de nombreux projets !

Classes de mer

Les 2 classes de MS-GS seront à Sarzeau du 11 au 13 mai. Les 3 classes de CP, CP-CE1 et CE1-CE2 prendront la suite au Pouldu du 18 au 22 mai.

Sorties pédagogiques

Les TPS et PS se rendront au jardin de Rocambol le 4 mai et au musée Robert TATIN le 9 juin 2015. Les CE2-CM1 participeront au forum du patrimoine à Rennes.

Les CM1-CM2 assisteront à un spectacle sur les mille et une nuits à Argentré du Plessis.

Le projet musical avec la collaboration de la professeure du conservatoire de Vitré :

La classe de CP revisite les chansons traditionnelles, Les classes de CE1 et CE2 travaillent sur la culture Afri-

caine,

La classe de CE2-CM1 établit le lien entre Arts et Musique. Les CM2, quant à eux, explorent la musique contemporaine.

Le carnaval

Il aura lieu le vendredi 6 février 2015.

Fête de l'école : spectacle des enfants, stands restauration, le samedi 20 ou dimanche 21 juin 2015.

La course solidaire des élèves citoyens de Saint Didier

Les élèves de l'école privée Saint Goulven ainsi que les élèves de l'école publique de Saint Didier s'illustrent dans l'organisation d'une course solidaire (réitérée chaque année) au bénéfice d'une association. Cette année, cette opération se déroulera au printemps en collaboration avec la SPA de Châteaubourg.



Le 11 novembre dernier, les élèves de l'école ont pu participer à la commémoration à Saint-Didier en entonnant l'hymne national et l'hymne européen appris en classe.

Cette cérémonie a été l'occasion pour les enfants de rendre hommage aux déodatiens qui ont combattu pour la France durant la première guerre mondiale.

Projets artistiques et culturels :

Les classes de l'école sont inscrites au « prix de la bibliothèque de Saint Didier ».

Une fresque dans l'école ? Des totems signalétiques sur la commune ? C'est le projet de la classe de CE2-CM1.

La classe de CP-CE1 bénéficie de la présence d'une artiste plasticienne, madame Pascale Planche, venue préparer avec eux une œuvre dans le cadre des « entrepreneurs mécènes » avec le jardin de l'Ar Milin.

Piscine

Tous les élèves de la GS au CE1 se rendent à la piscine de Vitré le jeudi matin et ce, pour 7 séances.

Le site de l'école

Tout beau, tout neuf, il est en cours de construction : bientôt sur vos écrans !!!

Enseignement des langues

Anglais pour tous, dès la classe de CP.

Aide personnalisée et APC

En concertation avec les parents, les enseignants proposent une aide personnalisée aux élèves en difficulté passagère et des Activités Pédagogiques Complémentaires diverses et variées, en lien avec le projet d'école. Des stages de remise à niveaux seront également dispensés.

Merci au personnel technique, aux élus, aux représentants des parents, au conseil d'école, à l'APE-AEP pour la participation de chacun au bon fonctionnement de l'école.

Nouveaux parents : vous pouvez venir nous rencontrer le lundi et le mardi (journées de décharge du directeur) ou le soir à partir de 16 heures ou encore prendre rendez-vous :

- Tél/fax/répondeur : 02.99.00.74.03.

- mël : ecole.0352675t@ac-rennes.fr

Nous répondrons à vos demandes d'informations et pourrons vous faire visiter les classes, le service de restauration et la salle de motricité et de garderie.

Vous pourrez ensuite, si vous le désirez, venir inscrire vos enfants.

EDUCATION

école privée St Goulven

L'école Saint Goulven fait son CIRQUE !

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli le cirque Alexandro Klissing en septembre dernier pour une semaine de cirque.

Tous les jours, chaque classe avait deux séances d'entraînement. Le vendredi soir, un grand spectacle a clôturé la semaine.

A l'issue de ce beau spectacle, filmé par TVR, un DVD a été réalisé et proposé aux familles de l'école.

Depuis, nous travaillons en classe sur le thème du cirque et utilisons ce vécu pour faire vivre notre projet pédagogique sur le thème du VOCABULAIRE.

Objectif : obtenir l'ECO LABEL

Depuis septembre 2012, nous participons à l'opération « Nettoyons la nature ».

De multiples actions ont été réalisées dans l'école (récupération de cartouches, de papier, de bouchons, tri sélectif, etc..).

Cette année, c'est l'axe du domaine du vivant qui a été retenu par l'équipe enseignante.

Un élevage d'escargots a vu le jour en CP-CE1.

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de nos bébés escargots courant novembre.

Nous irons prochainement à l'Escargole à Melesse visiter une ferme pédagogique qui élève des escargots.



Sortie de NOEL : tous à la patinoire

A l'occasion de Noël, les élèves ont eu la joie d'aller à la patinoire de Rennes.

Ils ont ensuite été aux Champs Libres pour découvrir l'exposition sur les Fourmis.



« 10 jours sans écrans » : acte 2

En juin 2013, nous vivions pour la 1ère fois les «10 jours sans écrans ».

En juin 2015, la seconde édition sera proposée à l'ensemble de la communauté éducative de l'école.

Nous mesurerons ainsi l'écart réalisé par nous tous sur les deux années qui

se seront écoulées.

L'APEL se joint à l'équipe enseignante pour faire vivre 10 jours autrement aux enfants !



Jacques Brodeur, québécois, venu à l'école pour les 10 jours sans écrans en juin 2013.

« Classe verte » : les « petits » en voyage scolaire

Après les élèves de CE2, CM1 et CM2 en classe de découverte à la montagne, après les élèves de GS, CP et CE1 en classe de découverte à la mer, c'est au tour des élèves de maternelle de partir deux jours, une nuit dans une ferme pédagogique du 35. Le projet est en cours d'écriture, les enfants ont hâte !



A bientôt à l'école !

Au plaisir de se rencontrer.

L'équipe enseignante et éducative

Dates à retenir

Portes Ouvertes le samedi matin 28 février (10h30-12h30)

Inscriptions par :

- Prise de RDV possible tous les jours (samedi y compris)
- N° tel : 02 99 62 32 42
- Internet : eco35.privee.st-didier@eco.cebretagne.org

N'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet

<http://ecole-saint-goulven.fr/>

Nous restons à votre disposition ! Alors contactez-nous !



VIE ASSOCIATIVE

BIBLIOTHÈQUE : LES ANIMATIONS CSF

Exposition « Jouets d'antan »

Des déodatiens nous ont confié leur trésors de jeunesse que nous avons présentés lors de l'expo-vente le dimanche 16 novembre au patio.



Exposition « Instruments traditionnels de Haute Bretagne »

Une exposition conçue par la Ganjagoule, maison du patrimoine oral en Haute-Bretagne présentait la clarinette traditionnelle, le violon ainsi que l'accordéon diatonique. Elle suivait l'évolution de chaque instrument, en présence des figures locales, ses usages traditionnels et sa place dans la société.



Spectacle « Conte en Gallo » de Marie Chiff'Mine

Dimanche 21 décembre, nous avons commencé les vacances de Noël avec un spectacle en gallo animé par Marie Chiff'Mine qui s'est encore déplacée pour l'occasion.

A VENIR

En janvier, la bibliothèque accueillera les bouquets de l'art floral.

En février nous fêterons les 10 ans du patchwork à Saint-Didier en exposant les confectiions des adhérents et en proposant un quiz.

Le dimanche 1er mars à 16h au patio nous vous proposons un spectacle « Hommage à Brel et Barbara » de Line et Régis.



ACTIVITÉS ADULTES CSF

Patchwork – Art textile

Tous les 15 jours au Patio de 20 h à 22h.
Cette année fabrication d'une nappe de Noël, de porte-monnaies et de porte-cartes.

Inutile d'être un pro de la couture pour venir fabriquer des objets utiles et décoratifs.

Toutes les techniques sont investiguées avec une finition en broderie.



Yoga

Les cours se situent salle parquet (salle polyvalente) les mardis soir à partir de 20h.

L'Ashtanga met l'accent sur la respiration qui permet de progresser au niveau des muscles et de la souplesse des articulations. Après 8 ans de monitorat assuré bénévolement par René Guesdon les cours sont désormais assurés par un nouveau professeur Odile Alphonsine. Les tarifs ont été ajustés au nouveau fonctionnement.

Merci à René pour son investissement et bonne retraite de professeur à lui, qui entame maintenant la pratique comme élève.

Art Floral

Au Patio un jeudi par mois à 14h30 ou à 20h.

Avec vos fleurs, nous ferons des compositions modernes pour décorer votre intérieur.

Contact : 02.99.00.34.18

Les activités adultes patchwork et art floral seront présentées début 2015 lors d'expositions à la bibliothèque.



ESPACE JEUX MINI LOUPS

L'espace jeux « Mini-Loups » est ouvert deux matinées par semaine le mardi et le jeudi matin de 9h30 à 11h30 dans la salle 1 du Patio. Il accueille les enfants de 3 mois à 3 ans. Une éducatrice « jeunes enfants » est présente une fois tous les 15 jours.

L'enfant doit être accompagné de ses parents ou de son assistante maternelle. De nombreuses activités sont proposées (bricolage, motricité, bibliothèque, éveil au goût et au toucher, à la musique.....).

Un spectacle « Quand est-ce que je serai grand ? » de la compagnie « Poisson d'Avril » a été proposé aux enfants en début d'année scolaire, il a rencontré un réel succès auprès des enfants.

Date à retenir : notre annuelle chasse à l'œuf le 28 mars



Le Club Parent CSF

Parce que le rôle de parent n'est pas facile tous les jours, le club permet de se retrouver entre adultes (parent ou grand-parent, homme ou femme) pour échanger, s'entraider, réfléchir, se connaître et/ou reconnaître nos compétences pour mieux les utiliser, étudier de nouvelles méthodes... pouvoir réfléchir sur des thèmes approchant de près ou de loin à la parentalité. Ce club a lieu dans le cadre des activités de la CSF (Confédération Syndicale des Familles) et nous sommes accompagnés par un professionnel de la fédération 35 (site : csf-ud35.org).

Avant de révéler les nouveaux projets du club, nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidé à préparer le petit déjeuner qui a lieu le dimanche 30 mars. Environ une soixantaine de personnes sont venues découvrir, déguster de nouveaux produits pour le petit déjeuner.



Pour cette nouvelle année scolaire, un nouveau groupe de parents, de différentes communes, devrait se constituer pour découvrir et étudier la communication bienveillante avec la méthode de Faber et Mazlish animé par une professionnelle. « Bien que nous passions la plus grande partie de notre journée à communiquer, nous n'avons pourtant jamais appris à le faire ! Encore moins à le faire dans un but réellement respectueux des autres ET de soi », source site bienveillance.org. Méthode de communication qui bouscule les habitudes, qui remet en cause... mais surtout qui peut améliorer les relations en famille, entre amis et aussi au travail !

Par ailleurs quelques personnes du club parents souhaitent étudier, se sensibiliser au mind mapping. Parfois nous avons l'impression de ne pas retenir ce que l'on lit ou entend, le mind mapping peut être un outil, pour tous les âges, aidant à la mémorisation, à la créativité en développant des stratégies applicables dans sa vie professionnelle ou personnelle. Cet outil permet de cartographier l'information de manière globale, avec des mots clés et des couleurs tout en gagnant du temps et en se faisant plaisir.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur les activités du club parents, n'hésitez pas à prendre contact avec Janik au 06 71 08 61 95 ou Barbara au 02 99 00 32 67 (autre source d'information : bienveillance.org). Aussi prêtez attention aux affiches concernant des conférences ou autres actions qui pourraient avoir lieu sur le thème de la parentalité.

PAROISSE de Saint-Goulven près la Peinière

PAROISSE ST GOULVEN PRES LA PEINIÈRE
COMMUNAUTE CHRETIENNE DE SAINT DIDIER

« LA PAROISSE EN MOUVEMENT.....

DANS LE SOUFFLE DE L'ESPERANCE..... »

Une bonne nouvelle. Le 1er septembre 2014 est arrivé le Père Didier MOREAU comme Recteur du Sanctuaire de la Peinière. Il est associé au service de notre Paroisse.

DIMANCHE EN FAMILLE : chaque premier dimanche du mois (sauf au mois de mai), Éveil à la Foi des enfants 3-6 ans pendant la messe de 10h30 à Châteaubourg. Prochain rendez-vous : le dimanche 4 janvier, puis les 1er février, 1er mars, 5 avril, 07 juin et 05 juillet.

SORTIE PAROISSIALE :

Elle aura lieu le dimanche 12 avril 2015. Sortie en car au départ de Châteaubourg à 9h. Réservez dès

maintenant cette date sur votre agenda. Vous ne serez pas déçus. Le détail paraîtra dans la prochaine gazette, sous le porche de l'église et à la salle paroissiale.

EMBAUCHE :

N'ayez pas peur de nous rejoindre dans une ou plusieurs activités de notre communauté. Mieux encore : ne venez pas seul, mais avec une autre personne, c'est plus facile et plus agréable.

A VOTRE SERVICE ET A VOTRE ECOUTE :
LES MEMBRES DE L'EQUIPE RELAIS :

Rosalie Briantais
Marie-Odile AUBREE
Sandra IVIC
Anne-Françoise JEUDY
Patricia PLESSIS
Michel RETAILLE

RECHERCHE JOUEURS

TENNIS DE TABLE

Cédric Vilboux, gérant du Proxi de Saint-Didier, souhaite créer un groupe de tennis de table. Si vous êtes intéressés par ce sport, veuillez prendre contact auprès de lui.



AMICAL BASKET CLUB SAINT-DIDIER

Pour cette nouvelle saison, le club enregistre à nouveau un nombre de licenciés équivalent à l'année dernière.

Nos 9 équipes ont repris le championnat depuis septembre et les résultats sont encourageants pour le reste de la saison. Mention spéciale à nos jeunes U9 qui débudent leurs carrières de basketteur par de très bons résultats en plateau.

Pour la deuxième année consécutive, le Super Loto du 4 octobre dernier a réuni environ 400 personnes. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé de loin ou de près au large succès de cette soirée.



Répartition des effectifs, saison 2014/2015

Débutants : 15
U9 (2 équipes) : 14
U11 (2 équipes) : 16
U13 (2 équipes) : 18
U15 : 10
Séniors (2 équipes) : 24

Pour tout contact :

M^{me} Jourdan Dominique 02 99 00 90 04

Site internet :

<http://www.abc-stdidier.reseaudesassociations.fr>

CYCLO CLUB : encore une très bonne année !

La fin de saison 2014 s'achève pour les 29 Cyclos et les 9 VTTistes.

Les cyclos ont parcouru un peu plus de 37 300 Km à deux dimanches de la fin de saison 2014.

Pour les VTTistes, peu de trêve. Ils sont aguerris à rouler par tous les temps.

Hormis leurs sorties « en local », au départ de Saint Didier, ils participent régulièrement à des sorties à l'extérieur et notamment le magnifique « Roc'h des Monts d'Arrée ».

Ils ont organisé une « sortie famille » au canal d'Ille et Rance avec conjoints et enfants. Ils ont également participé le 7 septembre à l'Extrême VTT de Caen, qui à leurs dires, était très bien organisé et où ils se sont fait extrêmement plaisir !

L'année 2014 a été marquée, pour la deuxième année, par la sortie sur deux jours au Gué de Selle en Mayenne. Quelques 178 km ont été parcourus pendant les deux jours sur les routes de Mayenne, avec un passage par les Grottes de Saulges ou encore Fontaine Daniel.

Mais il faut déjà penser à la saison 2015. Nous savons déjà que notre sortie annuelle aura lieu les 27 et 28 juin 2015. La destination prévue est le Sud manche aux environs d'Isigny le Buat.

La première sortie des Cyclos est fixée au dimanche 1er février 2015 à 9h15. Le Cyclo-Club vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'Année.



Le Cyclo-Club vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

- Pour la section Cyclo :

Anthony YSOPE 02 99 00 34 27

Laurent SIMON 02 99 00 74 78

- Pour la section VTT :

Philippe GUILLET 02 99 00 78 47

LA BOULE DÉODATIENNE

Tous les vendredis, en moyenne, une vingtaine d'amateurs de pétanque se réunissent au boulodrome du stade de Saint-Didier afin de passer un après midi convivial, ce qui représente environ 50 % de l'effectif du club.

Afin d'améliorer ce pourcentage qui malgré tout est très bon, nous lançons un appel à toutes les personnes qui aiment ce loisir, retraités ou non à venir nous rejoindre. Au sein de notre club nos résultats au concours de pétanque vétérans des 6 communes, nous avons réussi à obtenir la 1ère place dans la catégorie homme une équipe performante JEROME et DANIEL. Dans le résultat communal René ESNAULT et Jean RENAULT.

L'assemblée générale aura lieu courant janvier 2015 au Patio avec présentation de photos prises lors du repas organisé par les 6 communes à La Bouexière à partir de 15 heures suivie de la galette

des rois.

Toutes les personnes intéressées par la pétanque sont cordialement invitées.

L'équipe de pétanque vous souhaite une bonne et heureuse année.

Personnes à contacter :

Raymond LE TREHUDIC Président au N° 02 99 62 31 21

René GUESDON Vice Président au N° 02 99 00 33 15



US DOMAGNÉ/SAINT-DIDIER FOOTBALL

Effectifs saison 2014-2015

L'association comporte 225 joueurs et 20 bénévoles.

Arbitre	1
Dirigeants	20
Vétérans	18
Séniors	58
U17	26
U15	17
U13	14
U11	14
U9	12
U7	5
Licenciés	185



A noter

Les séniors A ont reçu un nouveau jeu de maillots : « DOM'FIOUL ».

Pour les nouvelles inscriptions les joueurs ou parents peuvent nous contacter dès le mois d'avril ou mai.

Pour tous renseignements :

vous pouvez contacter :

HOGREL Jean- François : 02 99 04 66 91

SITE DU CLUB : us-domagnestdidier.footeo.com

Joyeuses fêtes de fin d'année.



Dates à retenir

GALETTE DES ROIS

Samedi 17 janvier à 18H à la salle des sports de DOMAGNE

TOURNOI JEUNES

Samedi 23 Mai à DOMAGNE

TOURNOI INTER QUARTIER

Samedi 24 Mai à DOMAGNE

ASSEMBLEE GENERALE + REPAS DE FIN DE SAISON

Vendredi 5 JUIN à 19H

JOURNEE DES BENEVOLES

Samedi 5 septembre à DOMAGNE

LOTO

Samedi 15 Novembre
à la salle des sports de DOMAGNE

ASSOCIATION SARABANDE



Tous les garçons et les filles de tout âge viennent danser « hip hop » à Saint-Didier...
Et les yeux dans les yeux
Et la main dans la main
Ils s'en vont..
Bon je vous laisse deviner la suite !

Voici quelques informations concernant Sarabande qui accueille 94 enfants (à partir de 4 ans), adolescents et adultes répartis entre 7 cours de danse : Éveil corporel, Modern Jazz et Hip Hop (cours jeudi, vendredi et samedi). Ils sont enseignés par Pôline Perronnerie, Pascale Rosconval, et Kévin Janier (Hip Hop).



Nouveauté :

Un cours de Modern Jazz pour adultes a été ouvert à la rentrée avec un effectif de 8 élèves de tout niveau. Il reste encore quelques places... et vous pouvez vous inscrire même en janvier.

Sarabande ne propose pas seulement des cours, mais s'attache aussi à développer le goût de la danse en assistant à des spectacles et/ou en se produisant sur scène. La découverte et la confrontation ouvrent les horizons !

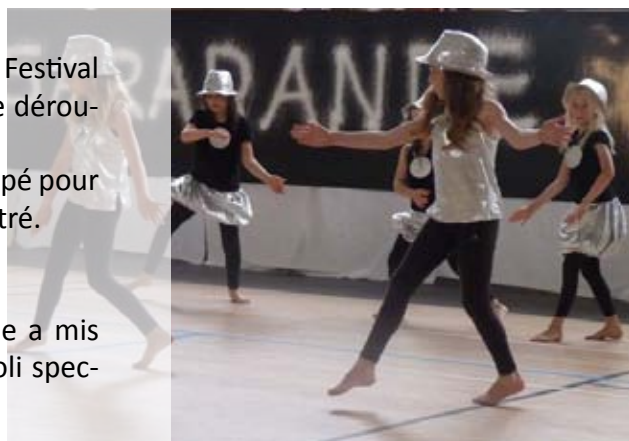
Festival Danse Danse Danse à Vitré – Saison 2014

Pour la troisième fois, Sarabande a répondu présent au Festival DANSE DANSE DANSE, organisé par la ville de Vitré et qui se déroulait en mai dernier.

Les 2 groupes de Modern Jazz encadrés par Pôline ont participé pour 3 danses. Tous les parents se sont déplacés au Théâtre de Vitré.

Gala de danse à Saint-Didier du 16 juin 2014

Il y avait affluence en ce dimanche de juin. Chaque groupe a mis toute son énergie et son cœur pour offrir aux parents un joli spectacle qui brillait de tous les feux !!!



Spectacles et stages en 2015

Pas besoin d'aller très loin pour voir des spectacles ; nous vous conseillons d'interroger les espaces culturels de :

* Noyal sur Vilaine (Miroir, dis moi... le 10 janvier et Hip Hop stage et spectacle le 14 mars),

* Vitré (Petit Bleu et Petit Jaune... le 11 janvier et Hip Hop stage les 28 février et 1er mars et spectacle le 5 mai), des spectacles de qualité sont proposés et à des prix modiques.

Événement 2015

La formule et la date du gala de danse n'ont pas encore été arrêtées

Bonne année de danse.

L'équipe de Sarabande

Contacts :

Louissette DELAINE (Présidente)

Tél 02 99 00 34 18 -

Andrée Hurault 02 99 62 31 88

Mel : association.sarabande@laposte.net

DÉOTAGACITÉS

Association créée en 2001

Association loi 1901 créée en 2001, à but solidaire et humanitaire.

Notre association a été créée afin de mettre en place des échanges avec TAGA, village du Mali situé à 18 kms de Djenné, ville jumelle de Vitry.

Plusieurs actions ont été menées depuis la création de notre association.

Nous soutenons la scolarisation des enfants par le finan-

cement de fournitures scolaires.

Un périmètre de maraîchage, géré par 3 associations de femmes a également été mis en place.

L'association vous remercie pour votre soutien lors des manifestations que nous organisons : vente de muguet, de bouquets de «fête des mères», repas africain, marché de Noël.

Si vous êtes intéressés, que vous avez envie de découvrir un pays africain, n'hésitez pas à nous contacter.

Renseignements :

- Thérèse David : 02 99 49 04 61

- Pierre Delaine : 02 99 00 34 18

LE CLUB DES LOISIRS A 40 ANS

Et si c'était l'occasion de faire un bilan !

- 1) Faire revivre l'esprit de ceux qui en 1975 ont lancé le club
- 2) Le premier bureau et les présidents depuis 40 ans
- 3) Son fonctionnement
- 4) La situation actuelle ; sa survie

Dans les années 1970 les jeunes retraités de Saint Didier, agriculteurs et artisans découvrent le besoin de se réunir pour prendre des loisirs. Jusque là un temps de travail long et pénible les maintenaient isolés. Les parents restaient autour de la ferme aidant tant qu'ils le pouvaient l'enfant qui avait repris la ferme. La coutume évolue et les retraités s'approchent du bourg, se rencontrent davantage et se découvrent en tant que groupe social. Ils ont aussi soif de rencontre et de voyage. Comme une envie de vivre autrement... et de profiter de leurs années de retraite pour découvrir d'autres régions.

Voici son premier bureau (déclaré à la préfecture le 20 janvier 1975) :

Président : Mr Moreau Henri (cantonier)

Vice Président : Mr Savatte Louis (agriculteur) et Mme de Saint Jan Maria (agricultrice)

Secrétaire : Mr Neveu Constant (artisan) et Mme Jamier Elise (commerçante)

Trésorier : Mr Lancelot Pierre (facteur) et Mme Bressin Anne Marie (agricultrice)

Président d'honneur : Mr Leprêtre Émile (agriculteur)

Les présidents aux cours des années :

1975 – Mr Henri Moreau

18/12/1975 – Mme Maria de Saint Jan

19/01/1978 – Mr Henri Moreau

24/07/1981 – Mr Toussaint Vallée

20/11/1982 – Mr Francis Esnault

26/05/1987 – Mr Joseph Fougères

27/11/1997 – Mme Germaine Leguet

22/01/ 2009 – Mme Solange Caiardi

02/02/ 2012 – Mme Marie Sainte Morel



Les premières années les réunions avaient lieu dans la salle de la mairie une fois par mois. Le recrutement s'est fait parfois par affinité. « Si un tel y va j'y vais aussi... ». Et finalement la salle était pleine et les jeux de cartes se sont vite formés.

Chaque année plusieurs voyages étaient organisés, soit une sortie d'un jour ou deux et même un voyage d'une semaine en car « avec que des gens de Saint-Didier » a confié un ancien. Ils gardent un très bon souvenir de l'ambiance dans le car et des soirées animées avec danses et déguisements.

A partir de 1988 les réunions auront lieu à la salle Polyvalente et deux fois par mois selon une décision du bureau en novembre 1989 puis retour au centre du village, au patio, en 2006.

Le nombre d'adhérents va en diminuant, paradoxe dans un temps où le nombre de retraités va croissant. Il faut compter avec la génération « Camping car » et la facilité de prendre des loisirs de plein air ou des voyages proposés par des agences. Sans renouvellement la survie du club deviendra difficile.

Le bureau du club est ouvert à toutes activités souhaitées par les plus jeunes retraités (en plus de la belote et des palets) : randonnée, tarot, etc...